



Octobre 2016

« à QUOI SERVENT les SYNDICATS et les REPRESENTANTS DU PERSONNEL ? ... »

Si certains se demandent à quoi servent les syndicats et ce que font les élus du personnel de leur temps de délégation, si d'autres croient qu'on ne peut pas faire grand-chose pour empêcher des plans sociaux et les transferts d'activité injustifiés économiquement et dangereux pour les salariés, il nous semble que leurs interrogations ont pu trouver des réponses dans le travail de mobilisation, de communication et les actions lancées contre les différents projets d'IBM.

Pour la Cfdt, une Organisation Syndicale en utilisant les moyens donnés par le code du travail et la jurisprudence, est là pour défendre les salariés, négocier dans leur intérêt, obliger la direction à assurer leur santé et leur sécurité, et bien sûr lutter contre les projets injustifiés et dangereux lancés par l'entreprise.

Plan social GTS-IS avec « départs contraints »

Dès son annonce, la Cfdt s'est rapprochée des autres OS afin d'organiser ensemble le travail et les actions nécessaires, de définir et mettre en œuvre, tous les moyens (Directe, Justice, etc.) pour lutter contre le PSE, empêcher les licenciements et tenter de prévenir ses dégâts prévisibles sur l'activité d'IBM en France.

A la Cfdt, nous sommes persuadés que l'union des volontés, des compétences et des qualités de chacun au-delà de son « étiquette », est indispensable pour opposer à la direction d'IBM France un front uni, plus fort et plus efficace.

C'est dans ce but que la Cfdt et les autres O/S ont tenté de négocier un accord mais elles ont vite compris que la direction IBM dictait ses règles pour imposer un PSE low-cost, sans volonté d'écouter nos propositions.

Aujourd'hui, confortée par les manifestations et les AG très suivies notamment à Nice, la Cfdt œuvre dans l'intersyndicale, les instances centralisée et locales à

- soutenir expertises et actions en justice en ayant les dossiers les plus complets et argumentés pour gagner
- acter dans les PV les réponses d'IBM et collecter toute évidence utile dans les recours contre le PSE
- remonter et défendre des dossiers de contestation ou de dérogation de collègues dans les commissions,
- conseiller et aider les salariés touchés d'une manière ou d'une autre par les suppressions de poste.

L'audience du référé a eu lieu le 5 OCTOBRE ; malheureusement, le juge du Tribunal Administratif n'a pas estimé qu'il y avait urgence à suspendre le PSE, car « cela empêcherait les volontaires au départ pour projet personnel de partir avant décembre » ; oubliant un peu vite le fort risque de licenciements pour ceux qui ne seraient pas reclassés d'ici fin novembre... près de 120 personnes d'après l'avocat d'IBM lui-même !

Cette déception ne doit pas faire oublier que **l'audience sur le fond aura lieu en décembre, et nous restons raisonnablement optimistes quant au résultat de ce jugement: le dossier est solide** et nous sommes toujours au travail en intersyndicale avec l'avocate du CE de Nice, pour l'ammender encore jusqu'à fin octobre.

RAPPEL: vous pouvez aider à renforcer le dossier et augmenter nos chances de gagner. Contactez nous !

Sur Nice, notre équipe syndicale est à l'écoute et soutient les collègues, défend leurs dossiers auprès de la direction.

- Nous **avons obtenu plusieurs dérogations** pour avoir davantage de départs volontaires ... et de reclassements.
- Nous avons **dénoncé la discrimination exercée sur les dérogations de « volontaires de substitution »**, ainsi que les **refus qu'un directeur de GTS-IS vienne répondre à nos questions et nos inquiétudes** concernant l'après PSE.

C'est pourquoi **votre présence et votre soutien sont précieux** : ils nous aident à tenir dans cette course de fond !

→ La bataille continue , « IBM c'est Nous ! »

CHIFFRES à fin SEPTEMBRE 2016 :

339 : NOMBRE ACTUALISE des POSTES RESTANT à SUPPRIMER chez GTS-IS.

127 : VOLONTAIRES AU DEPART GTS-IS « dans la cible » RETENUS ; **8 encore EN DISCUSSION.**

212 : POSTES dont les salariés DEVRAIENT ETRE RECLASSES au sein du « groupe IBM »

10 OCTOBRE : clôture des revues de remplacement des Volontaires de Substitution par les candidats GTS-IS.

A partir du 11 OCTOBRE : envoi aux salariés concernés des lettres de confirmation des départs volontaires et d'information du risque de licenciement selon les critères d'ordres. (A SUIVRE).

TSVP →

Global Administration c'est l'autre bataille en cours pour éviter à nos collègues secrétaires et assistantes de direction d'être envoyées chez Manpower Group Solutions Entreprise avec des perspectives d'avenir plus qu'incertaines, perdant au passage une partie de leurs droits actuels.

Là, le travail et les actions menées dans l'intersyndicale (expertises, recours, etc.) ont porté leurs fruits : **Le 28 septembre, le juge des référés du TGI nous a donné raison en suspendant le transfert d'activité jusqu'au rendu du jugement sur le fond dont l'audience est prévue le 18 Novembre.** Là encore le dossier de recours est solide, et nous avons des chances de pouvoir interrompre ce projet en gagnant en justice. De plus IBM a aussi été condamné à payer des indemnités au CCE et aux parties prenantes.

CHIFFRES au 29 SEPTEMBRE 2016 :

102 : COLLEGUES IMPLIQUEES dans ce PROJET de TRANSFERT vers MGSE

18 NOVEMBRE : date de l'audience du RECOURS SUR LE FOND d'ANNULATION du TRANSFERT.

1^{er} DECEMBRE : date à laquelle la DIRECTION VOUDRAIT SE DEBARRASSER des SECRETAIRES.

Autres transferts d'activité IGF vers IFF et Rational vers HCL

Nos élus et représentants au CCE et dans les CE sont aussi impliqués sur ces dossiers afin de s'assurer que les salariés impactés bénéficient des garanties légales et surtout suffisantes relatives à leur contrat de travail et la pérennité de leur emploi à moyen terme. Ainsi, nous avons encouragé le mandatement du secrétaire du CCE pour procéder le cas échéant aux expertises nécessaires sur ces projets, afin **d'en connaître tous les aspects et surtout les risques** pour les salariés, et **décider ensuite, avec le vote du CCE, des suites à lancer** (ex. saisir l'inspection du travail, lancer un recours).

CHIFFRES au 29 SEPTEMBRE 2016 :

49 : nombre de salariés IBM France concernés par un transfert IGF vers IFF (filiale IBM Pays-Bas).

22 : nombre de salariés IBM France concernés par un transfert RATIONAL vers HCL (société indienne).

D'ici fin DEC 2016 : transfert de l'activité et des salariés, avec nouveau contrat dans la société cible.

Soutien et conseil aux collègues impactés par les plans

Les élus et les militants de la CFDT sont des femmes et des hommes, des collègues fidèles à des valeurs d'humanité, de défense des salariés, de proximité et d'exigence, qui n'acceptent pas ce qui n'est pas juste. Nous sommes pour un dialogue social constructif, dans une logique gagnant-gagnant (de plus en plus compliqué avec la direction actuelle)... mais pas à n'importe quel prix.

N'oubliez pas : dans chaque établissement ou site IBM France, **nous sommes là pour répondre à toute question liée à votre travail chez IBM, vous soutenir et vous conseiller dans toute démarche personnelle, voire intervenir selon vos souhaits pour toute problème vous concernant**: contestation, reclassement, mutation, volontariat au départ, calcul d'indemnités, pb personnel, etc. **N'hésitez pas à nous contacter.**

Notre équipe sur l'établissement IBM Provence-Méditerranée :

Contactez nous :

Frederic – 362407 - élu CE et DP , représentant au CCE

Philippe - 726218 - élu DP

Jocelyne - 362285 - représentante au CHSCT , DSE

Jean-Michel - 362355 - représentant au CE

Alain - 362417, Jacqueline - 362156 , Eric - 362276 , Daniel - 362378

